



## INFORMATION SUR LA DEMANDE DE PARTICIPATION

Veillez lire attentivement ce qui suit avant de remplir le formulaire.

**L'envoi du dossier ne constitue pas en soi une inscription au marché mais une demande de participation.**

- L'édition 2025 du Marché de Noël aura lieu les 14 et 15 novembre 2025 au Centre des loisirs et de la culture au 493, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes.
- Le site est accessible aux exposants pour l'aménagement de leur kiosque vendredi, 14 novembre à partir de 15h00 jusqu'à 17 h 30.  
(Vous devez être prêts et installés pour 17h30)
- La revente est interdite (l'artiste créateur du produit doit être présent).

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Vendredi 14 novembre de 18h00 à 21h00  
Samedi 15 novembre de 10h00 à 16h00

## COÛT ET INFORMATIONS SUR LE KIOSQUE

- La période d'inscription aura lieu du 22 septembre au 10 octobre 2025
- Le coût du kiosque est de 50,00 \$ pour les 2 jours.
- Le paiement peut être fait de deux (2) façons; soit par chèque à l'ordre de Municipalité de Pointe-aux-Outardes à l'adresse postale suivante : 471 chemin Principal, Pointe-aux-Outardes, Québec, G0H1M0, et envoyé ou par virement bancaire lors de l'acceptation de votre participation ainsi que toutes les photos nécessaires par courriel à [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca) avec réponse : LoisirsPAO.
- L'artisans aura à sa disposition une table (6 pieds) et deux chaises, afin de pouvoir disposer à sa guise ses produits;

- La décoration du kiosque est à vos frais.
- L'emplacement du kiosque est fait par le Comité organisateur.
- Chaque participant doit respecter l'espace alloué.
- La cuisine du Centre des loisirs et de la culture sera à votre disposition.
- (Four, micro-ondes, frigidaire, ustensiles).
- La page Facebook du Marché de Noël est publique et sert à promouvoir l'évènement. Nous vous invitons à la visiter et la partager. Une page Facebook a également été créée pour les artisans du Marché de Noël de l'édition de cette année, nous vous suggérons d'aller rejoindre le groupe. (Si vous êtes sélectionné, vous saurez comment y accéder)
- Il est noté qu'aucun remboursement ne sera émis sans certificat médical, et s'il y avait désistement dans les 72 heures de l'évènement, aucun remboursement ne sera émis même avec un certificat médical.

### SÉLECTION DES EXPOSANTS

- Quelques places peuvent être accordées à des artistes de l'extérieur de la péninsule pour favoriser la diversité de produits et d'échange.
- Les produits à connotation sexuelle seront refusés.
- Le choix final est sans appel et ne comporte aucun privilège quant aux participations ultérieures.
- La sélection des artistes aura lieu à la mi- d'octobre, vous recevrez une confirmation par courriel.
- Si vous avez des questions, vous pouvez nous écrire via notre page Facebook de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes ou encore par courriel à : [loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca)

### RÈGLE DE CONDUITE DES EXPOSANTS

- L'artisans s'engage à être présent **les 2 journées** ou à être représenté à son kiosque, de 18h à 21h (Vendredi) et de 10h à 16h (Samedi), selon l'engagement établi avec LA DIRECTION DU MARCHÉ DE NOËL
- **Le démontage du kiosque doit se faire uniquement samedi à compter de 16 h et il sera très important de respecter cette consigne.**
- Faire en sorte que sa conduite et celle de son accompagnateur, l'état de ses équipements, la qualité de ses produits et services ne ternissent pas la réputation de l'évènement.
- Faire son endroit d'exposition propre et de ramasser à la fin de l'évènement.

- Tous artisans qui produits, vends, exposes des produits alimentaires doit obligatoirement posséder son permis MAPAQ à son kiosque et celui-ci doit être à la vue des visiteurs.

## HORAIRE

---

### Vendredi

**15h à 17h30**

Aménagement des kiosques

**18h à 21h**

Ouverture au public

---

### Samedi

**10h à 16h**

Ouverture au public

**16h**

Fermeture des kiosques\*

*\*Chacun doit remettre son kiosque propre.*



## PRÉVOIR POUR L'AMÉNAGEMENT

- Outils (marteau, tournevis, pince, agrafeuse)
- Duck tape (papier collant), agrafes, clous, vis, épingles, ficelle
- Ciseaux
- Habillage du kiosque
- Nappes blanches, rouges ou vertes pour recouvrir votre table
- Escabeau
- Diable ou chariot
- Présentoir, si besoin
- Affiche qui indique votre nom d'artisan (logo)
- Nappes pour recouvrir la marchandise en dehors des heures d'ouverture
- Cartes de visite, si désirées
- Éclairage
- Rallonges électriques, si besoin
- Monnaie



## DEMANDE DE PARTICIPATION

Marché de Noël  
14-15 novembre 2025

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Cellulaire : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Site Internet : \_\_\_\_\_

*Famille de métiers d'art :*

- Bois       Céramique       Cuir, peaux et fourrures       Métaux  
 Papier       Textile       Verre  
 Autres matériaux :

*Discipline(s) que vous présenterez :*

- Broderie       Calligraphie       Courtepointe       Couture  
 Ébénisterie       Émaillage       Feutrage       Gravure  
 Joaillerie       Lutherie       Cuir       Menuiserie d'art  
 Mosaïque       Papeterie d'art       Peinture sur bois       Sculpture  
 Peinture sur porcelaine       Peinture sur soie ou tissu  
 Peinture sur verre       Poterie  
 Tissage       Tricot       Vitrail  
 Autres :

- Oui (je joins 5-8 photos de mes créations)

Étiez-vous présent au Marché de Noël de Pointe-aux-outardes en 2024 ? \_\_\_\_

**Indiquez l'information que vous souhaitez voir diffuser sur les publications officielles du Marché de Noël**

Nom de l'artisan : \_\_\_\_\_  
Site Internet : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Principaux produits offerts : \_\_\_\_\_

Besoins spécifiques. Besoins en électricité Précisez si vous avez besoin d'un accès à l'électricité pour votre kiosque. Si oui, pour quel usage ?

---

J'autorise le Marché de Noël à diffuser mes photos sur leur site Internet, sur les réseaux sociaux ou à des fins promotionnelles.

oui  non

Signature : \_\_\_\_\_

**Engagement** : Je m'engage à respecter les horaires du Marché de Noël 2025, du 14-15 novembre 2025, ainsi que les règles et consignes établies par les organisateurs. Je comprends que ma participation est soumise à l'approbation de mon dossier par le Comité d'organisation du Marché de Noël de Pointe-aux-outardes.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_